

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 146 (2013)

Artikel: La villa romaine du Prieuré à Pully et ses peintures murales : fouilles 1971-1976 et 2002-2004
Autor: May Castella, Catherine / Broillet-Ramjoué, Evelyne / Freudiger, Sébastien
Kapitel: V: Les mosaïques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835663>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

V

Les mosaïques

La majorité des fragments de mosaïques¹ ont été trouvés dispersés dans l'espace F1-F2 (fig. 90), sur le sol et dans le niveau inférieur de la couche de destruction (alt. 421.35-421.80) ; quelques-uns proviennent de la couche de démolition dans la rampe H1 ; plus du 90% d'entre eux étaient à l'envers, d'autres en position verticale ; aucun fragment n'a donc été retrouvé en place (fig. 91).

Leur état de conservation est assez variable : plusieurs morceaux éclatés se trouvaient sans support ; d'autres ont conservé leur *nucleus* ; un seul fragment prélevé nous a livré le *rudus* sur toute son épaisseur ; les plus grands ne dépassaient pas une surface de 0,25 m² (trois fragments). Sur les 160 fragments récupérés au total, dont 45 ont été encollés, une trentaine seulement, offrant une surface totale de moins de 2 m², ont tout de même permis de reconstituer le motif géométrique général de l'une des mosaïques. En fonction de leur position et de leur fragilité, ces pièces ont été dégagées de la façon qui semblait la plus appropriée : soit l'*opus tessellatum* avec le *nucleus* (environ 40% des fragments prélevés²), soit, dans la moitié des cas³, les tesselles seules, préalablement entoilées sur la surface visible lors de la découverte ; enfin, dans environ 10% des cas, certains morceaux étaient même tellement endommagés qu'il a fallu se contenter de les photographier ou de les dessiner sur place sans pouvoir les prélever⁴.

La répartition des fragments de mosaïques dans l'espace F1-F2 est la suivante : à l'exception d'un curieux entassement de six fragments⁵ dans l'hémicycle F1, à 1,5 m au nord du retour M59, et des quelques débris situés entre les murs M68 et M69⁶, appartenant sans doute à une mosaïque qui devait orner le sol au-dessus de la rampe H1, tous les fragments proviennent de F2. Les morceaux du champ en nid d'abeilles ont été dégagés principalement dans le tiers central de F2. Le tiers méridional a livré les autres fragments se rapportant à ce même motif,

Fig. 90

Vue d'ensemble de l'hémicycle en cours de fouille. Au centre, sur le sol du niveau inférieur, les gravats de l'étage effondré, où se mêlaient morceaux de charbon et fragments du *tessellatum* ainsi que du sous-bassement de la mosaïque.

1 Ce chapitre reprend les résultats de l'étude menée par B. Grobéty et D. Weidmann à la fin des années 1980, de même que de la synthèse récente qu'a établie S. Delbarre-Bärtschi dans le cadre d'un travail de thèse consacré aux mosaïques romaines de Suisse : Delbarre-Bärtschi 2007. Faute de moyens, nous n'avons pu retourner aux fragments d'origine lors de la reprise de ce chapitre, nous contentant de reprendre toutes les informations déjà existantes (tableaux, relevés, textes).

Nous remercions infiniment S. Delbarre-Bärtschi de nous avoir autorisée à exploiter les données de sa thèse encore inédites au moment de la rédaction de ce chapitre. À noter que, très ponctuellement, une description de motif a pu être reprise mot à mot, par souci d'exactitude.

2 K 475, 492, 540, 554.1-17, 555, 579, 588.1-7, 615, 644, 647, 670, 672, 681, 698, 701, 703, 720, 733, 1001, 1018, 1080. Le pourcentage indiqué ci-dessus porte sur les ensembles ; une quantification par surface des fragments, plus judicieuse, n'a pas pu être réalisée en raison du mauvais état de conservation des fragments.

3 N^{os} 174, 175, K 505, 572, 583, 677 à 680, 684 à 686, 689, 691, 693, 696, 705, 721 à 730, 732, 770. Au moment de leur réexamen dans le cadre du travail de thèse mené par S. Delbarre, la quarantaine de morceaux encollés s'est avéré avoir souffert depuis le prélèvement et était en très mauvais état.

4 N^{os} 173, 177, 180, 182, 185, 186.

5 N^{os} 173, 174, 177, n^o 175 + K727, K677, 696, les n^{os} 174-175 sont les plus grands que l'on ait retrouvés.

6 K 1018 et 1080.



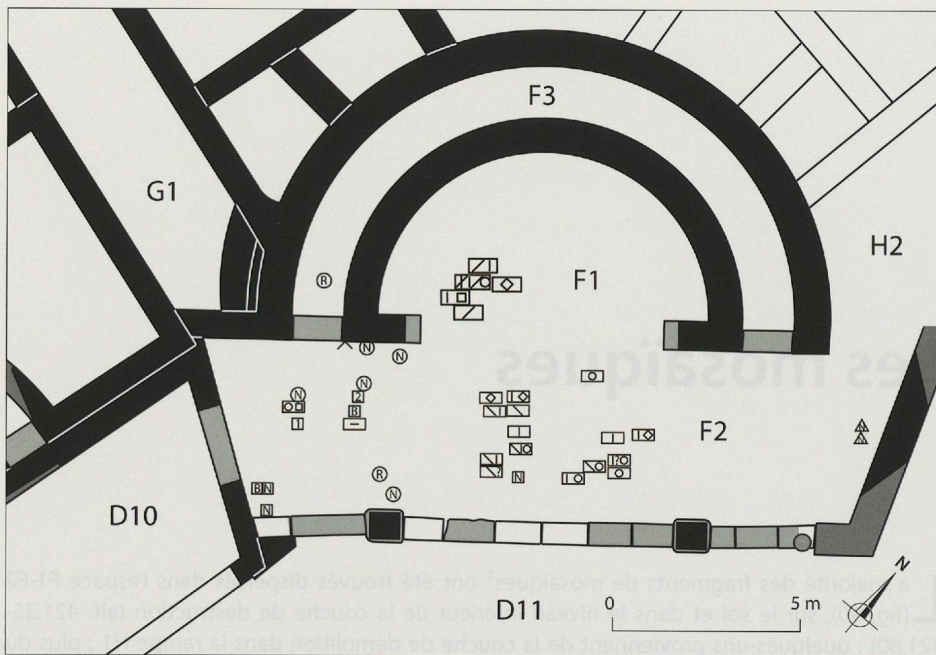


Fig. 91

Plan de répartition des fragments de mosaïques.

- tapis à nid d'abeille
- tapis à filet courbe
- △ mosaïque de la rampe
- mosaïque non identifiable
- ^ champ avec feuille de laurier
- ▤ bordure du champ
- ▥ filet double noir rectiligne
- ▧ petit hexagone
- ▨ losange
- ▩ tresse bordure d'hexagone
- calice bordure d'hexagone
- fleuron
- Ⓡ filet rouge
- Ⓢ filet noir
- Ⓣ surface noire
- Ⓤ surface blanche
- Ⓥ double filet noir, en demi-cercle
- Ⓦ polychrome; angle droit

de même que des éléments d'autres pavements. Aucun fragment n'a en revanche été retrouvé dans le tiers nord de l'espace F2.

Tout fragment de mosaïque susceptible de livrer quelque information a été nettoyé puis décalqué⁷. Ces relevés ont ensuite été réduits à l'échelle 1:5, qui permet encore une bonne observation ainsi qu'une manipulation aisée. Quatre motifs différents ont ainsi pu être mis en évidence : le principal est un décor en nid d'abeilles déterminé par des bandes d'étoiles et d'hexagones adjacents ; trois autres motifs se démarquant par la couleur des tesselles, leurs dimensions, ainsi que l'épaisseur du *nucleus*, sont avérés, mais trop fragmentaires pour permettre d'en déduire un motif certain.

Les fragments de *nucleus* qui ont pu être prélevés étaient constitués d'un mortier de tuileau épais de 1.2 cm à 4.5 cm. L'épaisseur du *nucleus* du champ en nid d'abeilles n'a pu être mesurée que sur deux fragments (K 681/3 et 698).



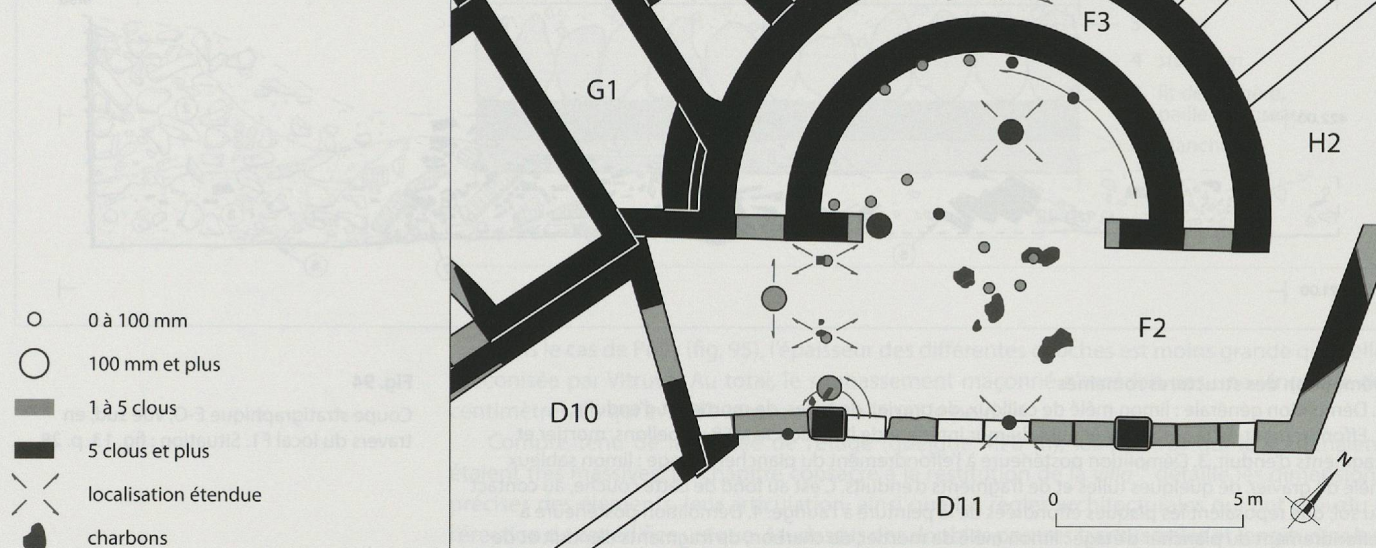
Fig. 92

Vues de la mosaïque d'étage effondrée en cours de fouille montrant les différents types d'éléments conservés : plaques de *tesselatum*, boulets du *statumen* et *nucleus* avec les empreintes des boulets.

7 L'opération s'est avérée délicate pour les tesselles dépourvues de *nucleus* et mal encollées, ou pour les tesselles qui avaient été encollées sur leur face externe.

Fig. 93

Plan de répartition des clous de charpente et des fragments de charbons. Échelle 1:500.



La couche de support inférieure, ou *rudus*, n'était que rarement conservée (fig. 92) ; un seul fragment, sur les six retrouvés, nous le livre dans toute son épaisseur, soit 12 cm ; la face inférieure porte l'empreinte des boulets du *statumen*, dont le diamètre variait de 5 à 8 cm et qui ont été retrouvés en grand nombre dans le niveau qui contenait les débris de la mosaïque. Le *rudus* est constitué d'un mortier de tuileau beaucoup plus grossier que celui du *nucleus*⁸.

Quant aux fragments retrouvés entre les murs M68 et M69, ils possèdent un *nucleus* un peu plus grossier que celui cité précédemment (granulométrie du tuileau : 0-10 mm) et le *rudus* contient du gravier roulé à granulométrie de 0-20 mm.

Ces différences dans la constitution du lit de pose confirment l'existence de plusieurs mosaïques.

La mosaïque d'étage à nid d'abeilles

Caractéristiques techniques

État actuel : env. 150 fragments. Tesselles : 0,7 x 0,9 – 1,1 x 1,3 cm (ht. 0,5-1 cm), 68/dm². Couleurs : noir, rouge, jaune, blanc. Matériaux : pierre, terre cuite.

Lit de pose : lit de chaux blanc (0,5-0,7 cm), mortier rouge fin (1,5-2,5 cm).

La position des fragments de mosaïque dans le terrain indique que ceux-ci provenaient d'un étage supérieur : ils se trouvaient pour la plupart au-dessus d'une couche de charbon de bois dont la taille des fragments⁹ montre qu'il s'agissait d'un plancher et de solives carbonisées. La situation en plan de ces morceaux de bois brûlé (fig. 93) coïncide assez bien avec celle des fragments de mosaïque. En outre, des traces de feu ont été observées sur plusieurs tesselles dégagées dans le tiers méridional du portique F2. Une couche de tuiles surmontait les fragments de mosaïque, soit en contact, ou mêlée en alternance avec ceux-ci, soit séparée de quelques centimètres par une couche intermédiaire de destruction (fig. 94).

L'orientation générale des fibres du bois carbonisé est plus ou moins parallèle à l'axe longitudinal du portique F2 ; elle correspondrait ainsi à celle d'un plancher posé perpendiculairement à des solives qui franchissaient la portée la plus courte de l'espace.

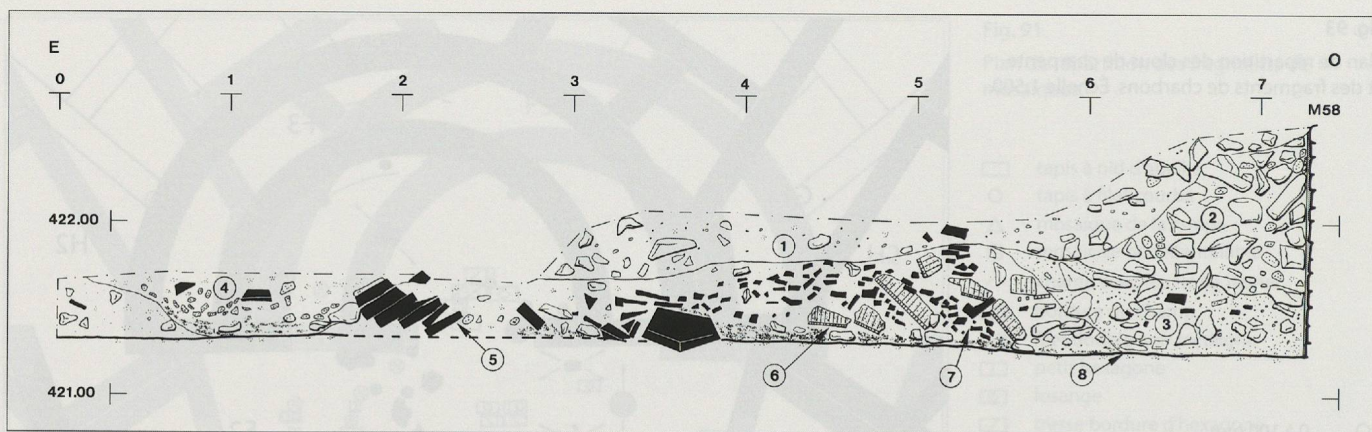
Une partie de ces restes calcinés appartenait probablement à un parquet équipant le niveau inférieur de l'hémicycle : aucune trace d'un sol d'un autre type – dallage, *terrazzo*, mosaïque – n'y est en effet attestée ; or un sol devait nécessairement orner cette pièce prestigieuse.

La fig. 94 montre au-dessus de la couche de charbons de bois à même le sol (couche 6), des fragments de mosaïque en position inclinée, les tesselles vers le bas, et séparés par des tuiles appartenant à la couche qui recouvre ces fragments de mosaïque (couche 7) ; entre le fragment de mosaïque situé le plus à l'extérieur de l'amoncellement et le mur M58 (c'est-à-dire sur environ 2 m), on observe une épaisse couche de pierres (couches 2-3). L'observation de cette coupe permet de reconstituer les événements de cette manière¹⁰ :

8 Granulométrie du tuileau : 1-4 mm pour le *nucleus* ; jusqu'à 20 mm pour le *rudus*, qui comprend quelques nodules de chaux.

9 Le plus gros fragment avoisine 50 cm².

10 Cf. *infra*, pp. 148-149, en part. fig. 146.



Démolition des structures romaines

1. Démolition générale : limon mêlé de cailloux, de gravier, de tuiles, de mortier et d'enduits.
2. Effondrement de la partie supérieure du mur intérieur de l'hémicycle M58 : moellons, mortier et fragments d'enduit.
3. Démolition postérieure à l'effondrement du plancher d'étage : limon sableux mêlé de gravier, de quelques tuiles et de fragments d'enduits. C'est au fond de cette couche, au contact du sol, que reposaient les plaques effondrées de la peinture à l'aurige.
4. Démolition postérieure à l'effondrement du plancher d'étage : limon mêlé de mortier, de charbon, de fragments d'enduit et de fragments du lit de pose des enduits.
5. Effondrement d'un pilastre : dalles de terre cuite.
6. Fragments de charbon provenant d'éléments en bois consommés (planchers inférieur et supérieur).
7. Effondrement de la mosaïque et du toit : alternance de fragments de tuile et de fragments de mosaïque en position inclinée, les tesselles vers le bas.

Construction du 2^e siècle apr. J.-C.

États 3-4

8. Niveau de sol : terrazzo de mortier grossier, certainement surmonté à l'origine par un plancher.

- un incendie se déclare dans l'hémicycle, à l'étage supérieur. Le plancher de l'espace inférieur est peut-être simultanément aussi la proie des flammes ;

- le plancher intermédiaire, qui supporte la mosaïque, s'effondre au milieu de l'espace inférieur, mêlé aux décombres de la toiture (6-7) ; les pilastres en briques du portique sont entraînés dans la chute (5) ; dans leur chute, des poutres en feu aboutissent contre la partie basse de la peinture et en altèrent les couleurs ;

- la peinture se désolidarise du mur et glisse en grandes plaques le long du mur ;

- les parties maçonnées de l'hémicycle s'effondrent ensuite, comblant de pierres et de tuiles (2-3) l'espace entre les décombres des piliers et du plafond (5-7) et le mur de l'hémicycle M58.

La lecture du traité d'architecture de Vitruve nous donne la description suivante du mode de construction des planchers d'étage¹¹ :

« On attachera les planches sur les solives avec des clous de chaque côté, afin d'empêcher qu'en se tourmentant elles ne s'élèvent par les bords [...]. Les planches étant clouées, il les faudra couvrir de fougère si l'on en a, ou de paille, pour empêcher que la chaux ne gâte le bois ; là-dessus on mettra la première couche faite avec des cailloux qui ne seront pas moins gros que le poing, et par-dessus on étendra le bétonnage [...en sorte qu'il n'ait pas moins de trois quarts de pied d'épaisseur] ; là-dessus on fera le noyau qui n'aura pas moins de six doigts d'épaisseur, et qui sera fait avec du tuileau auquel on mêlera une partie de chaux pour deux de tuileau. Sur ce noyau on posera le carrelage bien dressé à la règle et au niveau, soit qu'il soit de pièces rapportées ou que ce soit seulement des carreaux ».

Sur un radier constitué d'un hérisson de boulets (*statumen*), on coulait donc un béton formé d'un mélange de cailloutis et de mortier (*rudus*) d'au moins 23 cm d'épaisseur, puis un mélange de chaux et de débris de terre cuite (*nucleus*) d'au moins 12 cm¹². Si l'on en croit Vitruve, l'épaisseur totale du radier était donc de 35 cm environ, sans le plancher.

Les maisons à étages conservées à Pompéi et à *Herculaneum* nous donnent l'occasion de vérifier ces dimensions sur le terrain. L'exemple le plus clair est celui de la maison n° 20 de *l'insula V à Herculaneum*¹³, où l'on peut voir que l'épaisseur totale de la mosaïque d'étage est de 28.5 cm, soit beaucoup moins que ce que préconise Vitruve, et qu'en outre elle ne repose pas sur un *statumen*. Pour ce qui est du plancher qui soutient cette mosaïque, les solives ont une portée de 5 m, pour une largeur de 13 cm et une hauteur de 17.5 cm, et sont espacées de 32 cm.

Fig. 94

Coupe stratigraphique E-O, vue sud, en travers du local F1. Situation : fig. 13, p. 28.

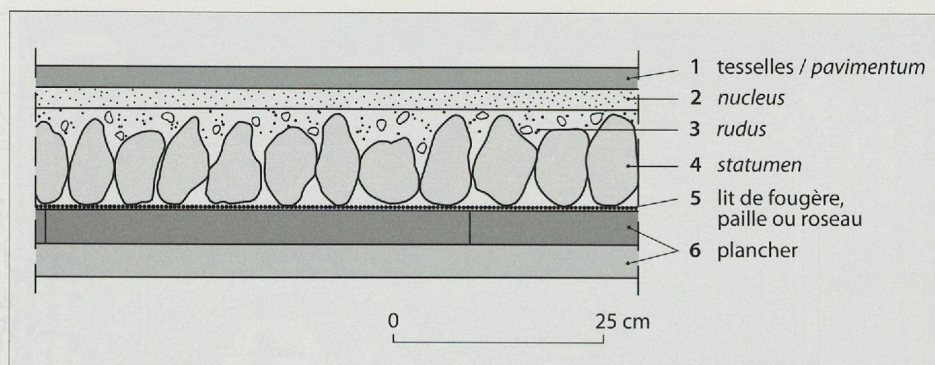
11 Vitruve, *De Arch.*, VII, 1, 1-3. Vitruve, *Les dix livres d'architecture*, Traduction intégrale de Claude Perrault, 1673, rev. et corr. par A. Dalmas, Paris, Les Libraires associés, 1965.

12 La terminologie française des termes techniques est empruntée à R. Ginouvès et R. Martin, *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine*, Collection de l'École française de Rome 84, t. I, 1985, pp.147-148.

13 Adam 1984, p. 216, fig. 470.

Fig. 95

Restitution de la mosaïque d'étage en coupe.



Dans le cas de Pully (fig. 95), l'épaisseur des différentes couches est moins grande que celle préconisée par Vitruve. Au total, le soubassement maçonné n'excédait pas une vingtaine de centimètres, ce qui avait l'avantage d'en alléger le poids.

Compte tenu de la portée de l'étage (quelque 4.70 m), les poutres qui le soutenaient étaient très massives. Le chapitre consacré à la restitution de la villa¹⁴ détaille les dimensions précises des éléments, leur articulation, ainsi que les règles architecturales qui ont prévalu à l'érection de cet édifice unique. Au-dessus des doubles poutres transversales et longitudinales, nous proposons de restituer le plancher qui soutenait le pavement d'étage sous la forme de planches de 4 cm d'épaisseur environ, reposant sur un lattis d'épaisseur similaire.

Le tapis principal

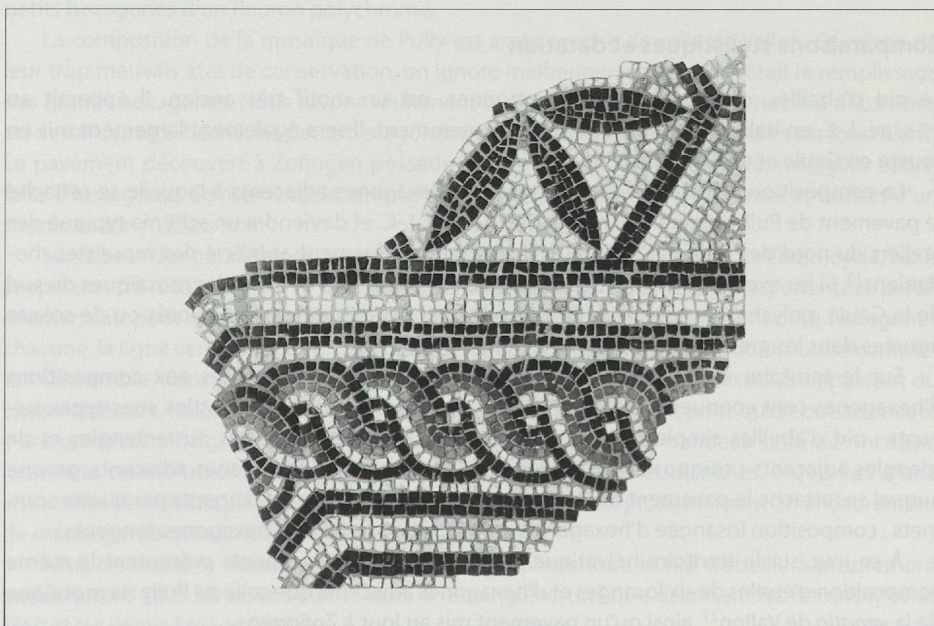
Le tapis est une composition en nid d'abeilles, d'étoiles de six losanges et de petits hexagones adjacents, au trait. Les petits hexagones sont chargés d'un six-feuilles noir (fig. 96). Les grands hexagones sont bordés d'une tresse à deux brins (rouge-jaune-blanc, rouge-jaune-blanc) ou d'une ligne de calices trifides tête-bêche polychromes, dans des doubles cadres en filet. Un fleuron polychrome décorait probablement certains d'entre eux. Les losanges sont exempts de toute décoration.

Repositionnés, les fragments à disposition permettent de restituer cinq hexagones (fig. 97), dont la description, de l'extérieur vers l'intérieur, est la suivante¹⁵ :

Des étoiles à six losanges aux angles, adjacentes à des petits hexagones chargés d'un six-feuilles, entourent le champ hexagonal. Le cadre se compose successivement d'un filet double noir, d'un filet triple blanc et d'un nouveau filet double noir. Il délimite une bordure constituée soit d'une ligne de calices trifides tête-bêche polychromes, ceux des angles tournés vers l'intérieur, soit d'une tresse à deux brins polychromes sur fond blanc ; le brin est constitué de cinq filets successivement noir, blanc, ocre, rouge, noir ; chaque tresse compte trente yeux, soit cinq

Fig. 96

Portique F2, mosaïque d'étage. Fragment du motif en nid d'abeille : tresse polychrome bordant un médaillon hexagonal et petit hexagone décoré d'un six-feuilles.



14 Cf. *infra*, pp. 303-306.

15 La terminologie utilisée dans cette description suit, dans la mesure du possible, celle établie par l'AIEMA (Association internationale pour l'étude de la mosaïque antique), dans son quatrième bulletin paru en mai 1973, et repris et augmentée par Balmelle *et al.* 1985.

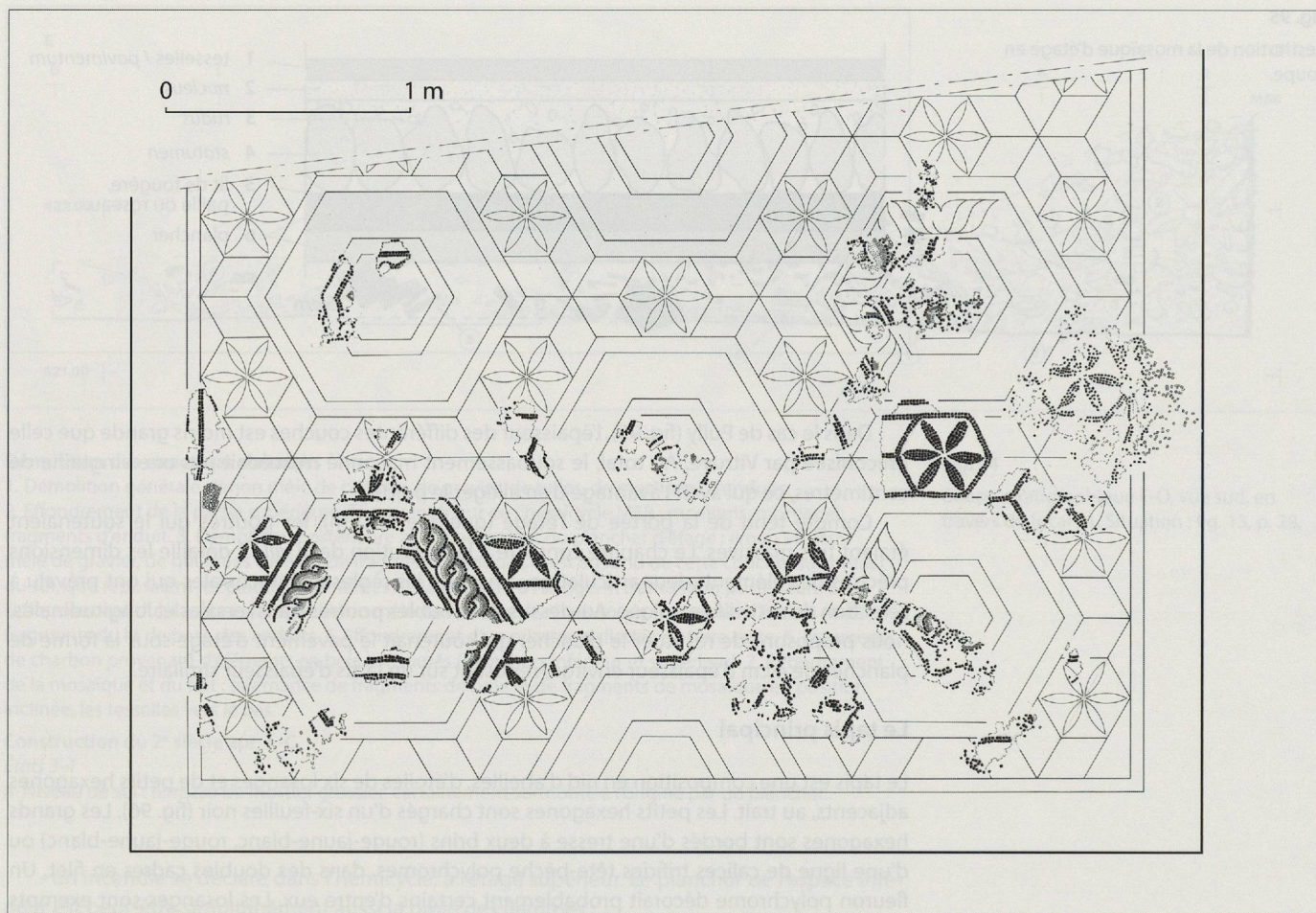


Fig. 97

Repositionnement des ensembles de tesselles conservés. Les éléments à disposition permettent de restituer cinq grands hexagones. Échelle 1:30.

sur chaque côté, dont un en principe sur la bissectrice de chaque angle, pour que la courbure des brins demeure régulière en cet endroit¹⁶. Au centre, un fleuron polychrome est encadré par une bordure intérieure hexagonale, limitée de part et d'autre par, successivement, un premier filet double noir, un filet triple blanc, puis un second filet double noir.

Un champ rectangulaire constitué de nids d'abeilles voit forcément son motif interrompu et les hexagones vers la bordure extérieure sont remplacés par des triangles isocèles et des demi-hexagones (trapèzes isocèles). Un fragment au moins présente un filet double noir formant un angle de 30° avec une bande à trois filets, noirs et blanc¹⁷ ; cet angle correspond à celui d'un de ces triangles isocèles. Aucun fragment de trapèze n'a été découvert.

Comparaisons stylistiques et datation

Le nid d'abeilles, ou composition d'hexagones, est un motif très ancien. Il apparaît au 1^{er} s. av. J.-C. en Italie, où on le trouve très fréquemment. Il sera également largement mis en œuvre en Gaule et en Germanie.

La composition d'étoiles de six losanges et d'hexagones adjacents à laquelle se rattache le pavement de Pully apparaît au milieu du 1^{er} s. apr. J.-C. et deviendra un schéma typique des ateliers du nord de l'Italie¹⁸. Dès le 2^e s., il sera particulièrement apprécié des mosaïstes rhodaniens¹⁹. Si les exemples italiens sont généralement en noir et blanc, les mosaïques du sud de la Gaule, polychromes, se caractérisent par l'adjonction de fleurons colorés ou de scènes figurées dans les grands hexagones.

Sur le territoire suisse, dix-sept mosaïques différentes apparentées aux compositions d'hexagones sont connues à ce jour²⁰, qui peuvent être regroupées dans les sous-types suivants : nid d'abeilles simple ; composition en nid d'abeilles, de carrés ou rectangles et de triangles adjacents ; composition d'étoiles de six losanges et d'hexagones adjacents, groupe auquel se rattache le pavement de Pully ; composition d'hexagones tangents par quatre sommets ; composition losangée d'hexagones ; composition triaxiale d'hexagones tangents.

À ce jour, sur le territoire helvétique, seuls deux autres pavements présentent la même composition d'étoiles de six losanges et d'hexagones adjacents que celle de Pully : la mosaïque de la *venatio* de Vallon²¹, ainsi qu'un pavement mis au jour à Zofingen.

16 À noter que le fragment exposé au Musée de la villa romaine de Pully (n° 175) était à l'origine cassé en deux morceaux qui ont été rassemblés lors de la restauration avec un décalage probable de 3 à 4 cm dans le sens longitudinal de la tresse.

17 K 554/1-5 et éventuellement le n° 174.

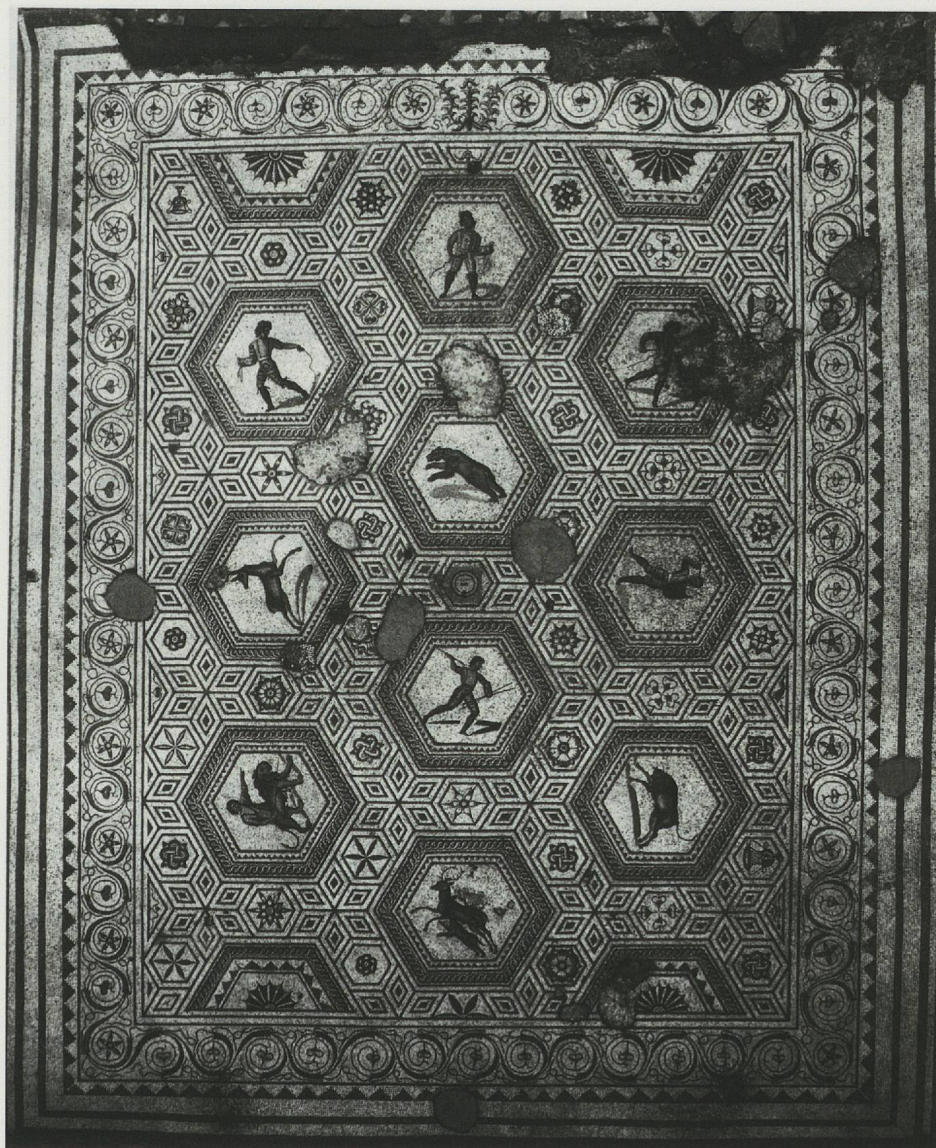
18 Cf. à ce sujet, Donderer 1986, Aquileia 93, p. 56.

19 Concernant les pavements de la vallée du Rhône, cf. *Recueil* III, 3, n° 521.

20 Pour le détail des pavements connus, nous renvoyons à Delbarre-Bärtschi 2007, pp. 96-100 : types 2.1.17.1-6.

21 Delbarre-Bärtschi 2007, n° (172 I) ; Agostoni, C. et Wolf, C., *La mosaïque de la venatio à Vallon (Fribourg)*, Fribourg, 2005.

Fig. 98

Vallon FR, mosaïque de la *venatio*.

À Vallon (fig. 98), les grands hexagones illustrent chacun un personnage ou un animal participant à la *venatio*. Les étoiles de six losanges sont décorées de losanges imbriqués et les petits hexagones d'un fleuron polychrome.

La composition de la mosaïque de Pully est assez proche de celle de Vallon. En raison de leur trop mauvais état de conservation, on ignore malheureusement quel était le remplissage des grands hexagones. Nous savons seulement qu'ils étaient bordés d'une tresse à deux brins ou de calices tête-bêche, les petits hexagones étant décorés de six-feuilles noirs sur fond blanc. Le pavement découvert à Zofingen possède une composition un peu différente, plus sobre, faite d'hexagones de même taille, simplement ornés de fleurons polychromes et bordés d'un simple cadre en filets noir.

Sur la base des parallèles existants²² et de l'organisation architecturale de l'hémicycle, nous proposons de restituer pour le pavement pulliëran trois lignes d'hexagones, orientées parallèlement au petit côté du tapis (fig. 99). Les lignes extérieures comportent cinq hexagones chacune, la ligne centrale quatre, plus deux demi-hexagones à chaque bout. Un cadre complétait l'ensemble, dont nous n'avons pas d'autres indices qu'une série de tesselles dépassant du tapis « alvéolé », hélas trop éparées au moment de leur prélèvement pour qu'on puisse encore y lire un décor (cf. fig. 97). Le nid d'abeille de Vallon présente un bandeau orné de rinceaux, lui-même ceint d'un cadre de dents de scie dentelées noires et blanches, entourées d'une alternance de bandes blanches et noires aussi (cf. fig. 98) : c'est probablement un encadrement de même genre qui complétait la mosaïque de Pully.

Ainsi restituée, la mosaïque mesure 7.2 x 4.4 m hors tout, le nid d'abeille à proprement parler faisant 6.7 x 3.9 m, et s'inscrit dans le rectangle virtuel que dessinent les retours M59 et M60 et les piliers M61 et M64.

22 Aucun motif figuré nous permettant d'orienter (sur un côté ou sur la pointe) les panneaux hexagonaux n'a été relevé ; par conséquent nous ne pouvons restituer ni le sens de la lecture du champ, ni l'emplacement de l'entrée dans la pièce ; si cette mosaïque est conforme à la majorité de celles que nous connaissons, nous pouvons supposer l'entrée sur l'un des petits côtés au-dessus du portique, de préférence le côté sud-ouest qui est moins décentré par rapport au reste du bâtiment que le côté opposé, dominant la rampe H1.

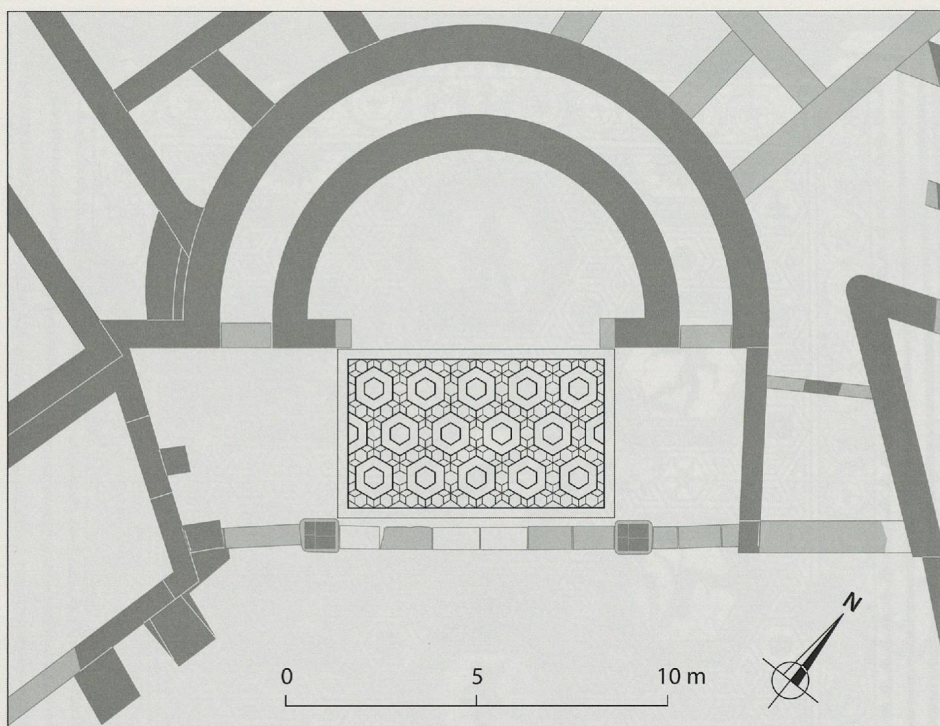


Fig. 99

Reconstitution du motif complet de la mosaïque à nid d'abeille sur la base des fragments conservés (cf. fig. 97) à son emplacement supposé, au centre du portique d'étage précédant la salle absidée.

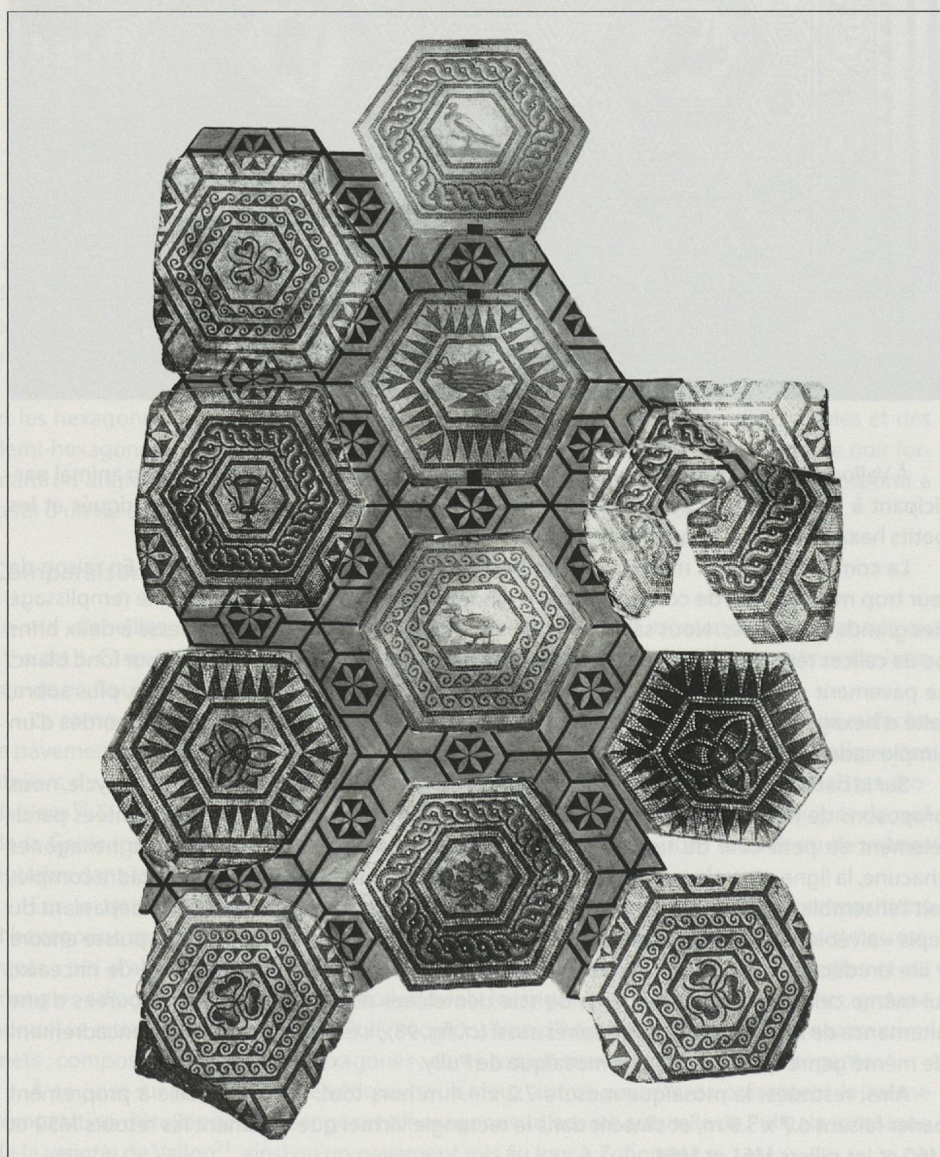


Fig. 97

Reconstitution des emplacements de tesselles romaines. Les éléments à disposition permettent de restituer cinq grands hexagones. Echelle 1:30.

Fig. 100

Mosaïque découverte à Vienne (F), dans le quartier de *Sainte-Colombe*. Le canevas en nid d'abeilles, délimité par des bandes d'étoiles de six losanges et hexagones adjacents, est l'un des plus caractéristiques des ateliers des mosaïstes viennois. Datation : 175-200 apr. J.-C.

Tiré de : Lancha 1990, n° 8, p. 32.

La position dans laquelle les fragments ont été retrouvés lors de la fouille, dans et aux abords directs de la projection de cette surface rectangulaire au niveau du rez-de-chaussée, est un argument supplémentaire en faveur des dimensions que nous proposons de restituer : à la suite de l'incendie évoqué plus haut²³, le plancher calciné a fini par s'effondrer sur lui-même, entraînant avec lui la mosaïque, qui s'est fortement morcelée dans sa chute.

La bordure de tresse des grands hexagones se retrouve sur la plupart des exemples de la vallée du Rhône, datés de la deuxième moitié du 2^e et du début du 3^e s. Le six-feuilles noir des petits hexagones est par exemple attesté sur une mosaïque de *Sainte-Colombe* (Vienne, Isère F) (fig. 100)²⁴. Les fleurons polychromes dans des petits hexagones apparaissent sur un pavement de Saint-Romain-en-Gal (Rhône F) (fig. 101), daté du début du 3^e s.²⁵. La mosaïque de *Sainte-Colombe*, la plus précoce, est moins élaborée que celle de Pully ; celle de Saint-Romain-en-Gal, plus tardive, l'est davantage (fleurons au lieu de six feuilles dans les hexagones adjacents ; losanges emboîtés en opposition de couleurs et ornés d'une croisette).

La ligne de calices tête-bêche, toujours polychrome, est particulièrement fréquente dans la vallée du Rhône dès la première moitié du 2^e s., puis dans la vallée de la Saône et sur quelques mosaïques de la région trévire au début du 3^e s.²⁶

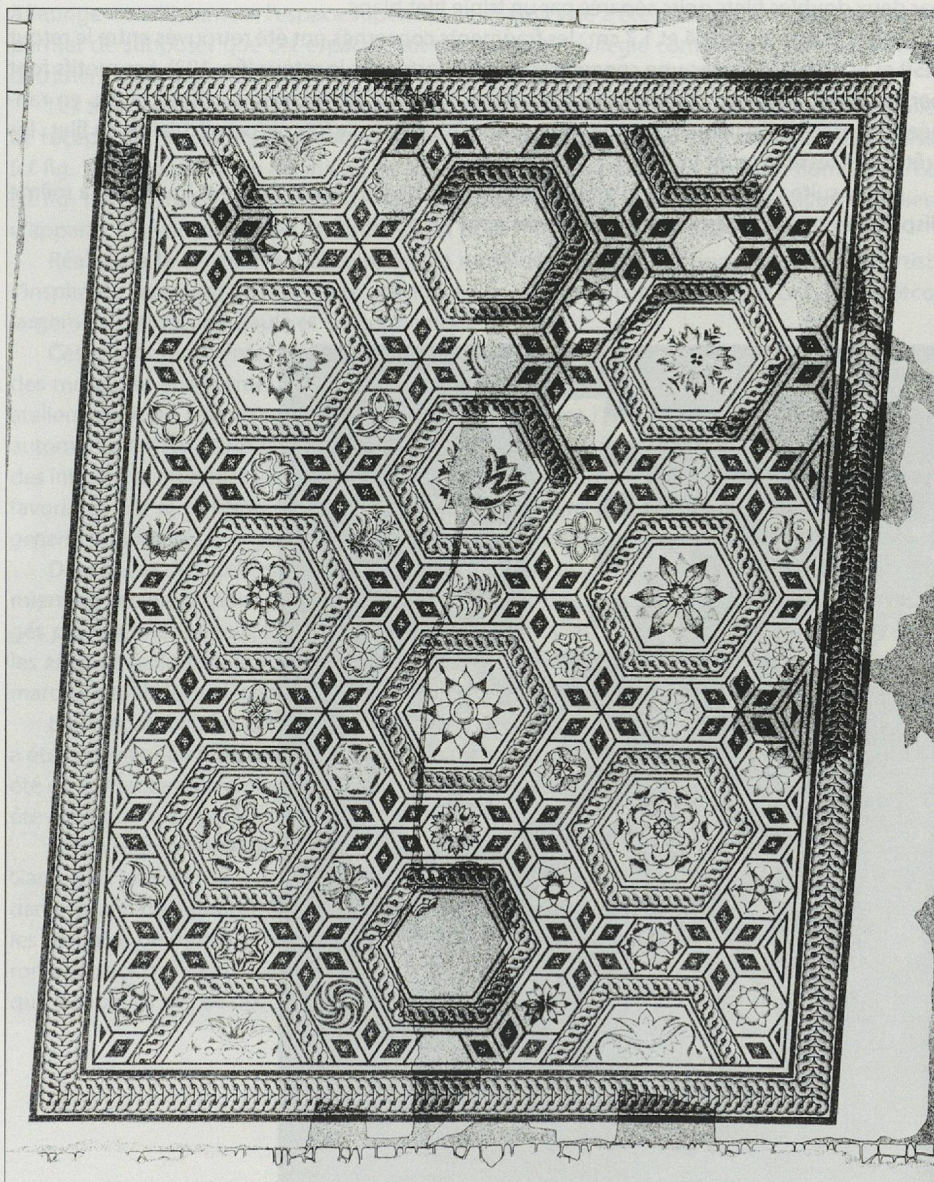
Pour le territoire suisse, ce type de bordure n'est attesté à ce jour que sur un fragment d'Augst, daté de la fin du 2^e ou du début du 3^e s.²⁷ et sur le pavement de Pully.

Cette datation est en concordance avec celle de la peinture mise en place à l'étage de l'hémicycle, ornée d'une mégalographie, un motif caractéristique de l'époque antonine²⁸. Sur la base des quelques éléments figuratifs identifiés – un cerf, un animal à fourrure, un chasseur

Fig. 101

Mosaïque de Saint-Romain-en-Gal (F), maison aux cinq mosaïques, datée du premier quart du 3^e s. de notre ère. Le pavement, qui orne le sol du salon (*oecus*), est adapté à la forme trapézoïdale de la pièce (dimensions : 4.30 et 4.41 m pour les côtés nord et sud ; 5 et 5.29 m pour les côtés est et ouest).

Tiré de : Lancha 1990, n° 26, p. 62.



23 Cf. *supra*, pp. 109-110.

24 Donderer 1986, *Aquileia* 93 ; *Recueil* III, 2, n° 338.

25 *Recueil* III, 2, n° 396.

26 Vallée du Rhône : *Recueil* III, 2, n° 275, 335 et *Recueil* III, 3, n° 570 ; vallée de la Saône : *Recueil* II, 2, n° 299 (Ormes), *Recueil* I, 3, n° 371 (Lure) ; région trévire : cf. la liste dans Schmid 1993, p. 88, n. 464, et Hoffmann et al. 1999, n° 6, p. 88-89, etc.

27 Schmid 1993, p. 81-89, pl. 2.4.

28 Cf. *infra*, pp. 177-183.

muni d'une lance, un deuxième personnage vêtu à la façon d'un *venator* –, le thème de la fresque semble avoir été une gigantesque *venatio*, une thématique en vogue en Gaule et dans les provinces du Nord entre la seconde moitié du 2^e et le début du 3^e s. apr. J.-C., tant chez les peintres que chez les mosaïstes, comme en témoigne le pavement de Vallon, daté du premier tiers du 3^e s. de notre ère²⁹.

Les fragments de mosaïques dans le tiers sud-ouest de F2

Dans le tiers sud-ouest de l'hémicycle F2, des fragments appartenant à d'autres champs que le nid d'abeille sont attestés.

Lors de l'étude menée dans les années 1980, ces fragments ont été attribués à trois groupes différents, se distinguant par l'épaisseur des *nuclei* et, en partie, par leur localisation :

1) *Nucleus* compris entre 2.5 et 3 cm : les fragments en question sont situés entre le couloir d'assainissement de l'hémicycle³⁰ et le seuil de molasse M61. Les motifs sont soit des filets noirs, doubles, rectilignes, traçant un angle de 30°, soit des tesselles rouges, disposées en filets simples courbes, formant une surface unie ou intégrées dans une petite figure polychrome³¹. Le décor d'origine a pu comporter des feuilles de laurier, ainsi que des rinceaux rouges, dans un cadre bordé de figures géométriques dessinant des angles à 30°.

2) Un autre type de champ, dont l'épaisseur du *nucleus* est similaire (entre 2.5 à 2.8 cm), est localisé autour du contrefort M49, dans un rayon de 1 à 2 m ; ces fragments se distinguent de tous les autres par la grande taille des tesselles (1.2 à 2 cm de côté), dessinant un champ constitué de surfaces noires ou blanches, limité au sud probablement par le mur M44-45, encadré par deux doubles filets noirs séparés par un triple filet blanc.

3) *Nucleus* épais de 1.4 et 1.7 cm : les fragments concernés ont été retrouvés entre le retour M59 et le pilier M62, avec une concentration plus forte vers le retour (fig. 102). Les motifs font penser à des rinceaux : ce sont des filets noirs, simples, curvilignes, sur fond blanc, en rangées de tesselles également curvilignes et concentriques, parfois perpendiculaires au filet ; les arêtes des tesselles sont vives³².

À leur suite venait le champ à nid d'abeilles décrit plus haut ; on peut imaginer la même disposition symétrique pour le dernier tiers nord du portique.



Fig. 99
Reconstitution du motif complet de la mosaïque à nid d'abeille sur la base des fragments conservés (cf. fig. 97) à son emplacement supposé, au centre du portique d'entrée précédant la salle absidale.

Fig. 102

Fragments d'un autre pavement découvert en 1971, figurant probablement des rinceaux.

29 Une première mosaïque à composition d'hexagones est aménagée dans la deuxième moitié du 2^e s. à Vallon : il s'agit d'un nid d'abeilles simple, dont le médaillon central s'orne d'une représentation d'Ariane et Bacchus qui lui a donné son nom. La mosaïque de la *venatio* est aménagée dans l'aile nord une à deux générations plus tard, en même temps que des transformations apportées à toute la villa.

30 Un de ceux-ci (K 540) a été retrouvé dans le couloir même.

31 Dans ce dernier cas, on pourrait avoir à faire à une grande feuille de laurier polychrome, flanquée à gauche d'une petite pointe au trait incurvée vers elle et située sur la bissectrice d'un angle droit.

32 K 475/14?, 554/18, 579, 615, 647, 670/2, 682, 689, 720. Ne sachant pas à quel endroit exact de F2 les fragments du K 475 ont été prélevés, c'est avec une certaine réserve que nous mentionnons ce numéro d'ensemble.

Conclusions

Les fragments découverts montrent ainsi qu'il y avait, dans la seule partie D-F de la villa déjà, plusieurs mosaïques, ce qui est loin d'être étonnant vu l'ampleur de l'édifice. Si les fragments issus de la rampe H1 sont trop peu nombreux pour identifier quel type de mosaïque ornait cet endroit, en revanche les fragments trouvés dans la démolition de l'hémicycle F1 et son portique F2 mettent en évidence plusieurs éléments intéressants.

Comme nous l'avons vu, la présence de poutres carbonisées mêlées aux fragments de mosaïque indique que ces pavements ornaient un étage supérieur ; d'autre part, les tentatives de reconstitution montrent la présence de trois champs différents au moins, indiquant que le tapis à nid d'abeille était entouré d'autres motifs ; il n'est pas exclu que le plancher supérieur de l'abside ait possédé un tel revêtement.

En raison du moment de sa mise en place tardive, quelques décennies après l'édification de l'espace F, la mosaïque de Pully a succédé à un premier sol dont on sait seulement qu'il devait déjà reposer sur un soubassement similaire, apte à soutenir ultérieurement la charge du *statumen* de la mosaïque ; pour cette raison, il est permis de supposer qu'il s'agissait déjà d'une mosaïque ou d'un pavement en *opus sectile*.

La réfection de la décoration de l'étage du pavillon intervient en même temps que de gros travaux dans tout ce secteur de la villa situé en contrebas de l'esplanade du Prieuré. Pour des raisons statiques, le portique D10 a dû être condamné une cinquantaine d'années après sa construction. Un nouvel accès, sous forme d'un système de rampes, a été aménagé au nord du pavillon, permettant de faire communiquer l'étage inférieur du pavillon F avec les niveaux supérieurs de la villa. Alors que l'espace inférieur restait tel quel, toujours orné de la fresque à l'aurige « vieillissante », l'espace supérieur de l'hémicycle a été entièrement redécoré, ce qui permet de supposer que cet espace était dorénavant privilégié comme lieu de réception, au détriment de la pièce absidée inférieure, qu'on n'a pas jugé bon de refaire³³.

Les thèmes illustrés sur les mosaïques de même nature évoquent généralement des salles de réception : les plaisirs de la table (coupe, pigeon, canard) d'une des mosaïques viennoises (cf. fig. 100) suggèrent un *triclinium*, les sujets végétaux du pavement de Saint-Romain-en-Gal (cf. fig. 101), un *œcus* (salon, salle de réception), la *venatio* de la mosaïque de Vallon une pièce d'apparat. Il ne devait pas en être autrement pour l'étage de l'hémicycle de Pully.

Réalisée à la fin du 2^e s. de notre ère, la mosaïque de Pully est donc l'œuvre d'un artiste s'inspirant clairement du répertoire des ateliers de Vienne qui ont développé ce type de décor, largement diffusés en Gaule et en Germanie³⁴.

Ces motifs récurrents posent la question de la circulation des productions des ateliers et des mosaïstes eux-mêmes. Si le nid d'abeilles est devenu un décor de prédilection dans les ateliers viennois, les pavements de ce type connus dans l'Helvétie romaine ne peuvent être automatiquement attribués aux mosaïstes rhodaniens. Les pavements suisses portent en effet des influences multiples venant aussi bien du nord, du sud, de l'est et de l'ouest³⁵, certainement favorisées par la position centrale qu'occupe le territoire dans l'Empire. Ainsi, des motifs *sui generis*, tant figurés que géométriques, peuvent-ils agrémenter des compositions « de série »³⁶.

Dans le cas des ateliers viennois, qui ont connu un essor exceptionnel durant les trois premiers siècles de l'Empire, ce sont pour commencer des artisans italiens qui ont été engagés par les fonctionnaires romains établis en Gaule³⁷. C'est par ces artisans venus d'Italie que les artisans gallo-romains ont ensuite été formés, en développant un style propre devenu la marque de fabrique des ateliers de la région lyonnaise.

En l'état actuel des connaissances, rien ne permet de dire si la mosaïque d'étage de Pully a été commandée directement auprès d'un maître-artisan rhodanien, par un notable qui aura été en contact avec Vienne – qu'il y ait résidé, ou seulement séjourné de passage – ou si elle a été confectionnée par un atelier régional.

Si l'on reprend l'exemple viennois, on serait tenté d'imaginer un scénario similaire entre la Gaule et l'Helvétie : des succursales locales ont pu être ouvertes par des ateliers italiens ou rhodaniens, afin de répondre à la demande croissante de l'élite de province. Cela pourrait expliquer les parentés de motifs et le savoir-faire dont témoignent nombre de pavements de l'Helvétie romaine, qui n'ont rien à envier aux productions d'Italie ou des Trois-Gaules, en même temps que les spécificités de décors, probablement dues à la « patte » d'artisans régionaux.

33 Cf. *infra*, pp. 177-183.

34 Cf. Lancha 1977, chap. III ; Delbarre-Bärtschi 2007, p. 96.

35 Delbarre-Bärtschi 2007, p. 192.

36 Pour une réflexion complète, nous renvoyons aux conclusions de Delbarre-Bärtschi 2007, pp. 177 ss.

37 Lancha 1990, pp. 9-11.

